

• LES ACTUALITÉS •



Manon Cornellier

Le chômeur
vache à lait

Une fois n'était pas assez. Ni trois, ni quatre. Il a encore fallu hier que la vérificatrice générale, Sheila Fraser, revienne sur la litigieuse question du surplus du compte de l'assurance-emploi et répète dans son rapport que «le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la Loi sur l'assurance-emploi». Cela fait plus de cinq ans qu'elle s'en inquiète, dans ses rapports comme dans les comptes publics.

Soyons clairs. De surplus, il n'y a pas dans une caisse ou un compte en banque séparé. Les fonds de l'assurance-emploi sont ajoutés aux revenus généraux du gouvernement fédéral. Les règles comptables l'exigent, mais ces dernières ne permettent pas pour autant au gouvernement d'utiliser cet argent comme bon lui semble, comme il le fait depuis presque dix ans.

La loi prévoit que le programme d'assurance-emploi s'autofinance sur la durée d'un cycle économique. Telle était la volonté du Parlement en adoptant la loi. C'est donc pour éviter une flambée des taux de cotisations en période de récession, comme on en a connu une au début des années 1990, que les élus ont permis de fixer les taux de cotisation de manière à maintenir un surplus capable d'absorber un choc comme une hausse abrupte du taux de chômage. Selon la dernière évaluation de l'actuaire en chef du programme, un coussin d'au plus 15 milliards serait suffisant.

Si le gouvernement utilise ce surplus à d'autres fins, il lui revient, en cas de ralentissement économique, de payer la facture avec l'argent qu'il doit au programme. Si le gouvernement n'a pas eu la prévoyance de mettre cet argent de côté, c'est son problème. Ce ne doit pas être celui des chômeurs et des cotisants, c'est-à-dire les salariés et leurs employeurs. Car il faut le rappeler, Ottawa ne verse pas un sou dans la caisse.

Il engrange cependant. L'excédent accumulé a en effet augmenté de deux milliards de dollars de plus l'an dernier, pour atteindre 46 milliards de dollars à la fin de 2003-04. C'est trois fois plus que ce dont il avait besoin pour faire face aux mauvais jours.

Cela veut dire que le fédéral a collecté dans la poche des salariés et de leurs employeurs environ 30 milliards de plus que nécessaire pour éponger le coût des prestations d'assurance-emploi. En agissant ainsi, le fédéral a transformé les cotisations en une taxe sur la masse salariale que seulement certains travailleurs paient. Et comme il l'a fait avec l'utilisation des surplus, il l'a fait sans le dire clairement et sans débat public. Tant pis pour la démocratie.

Un débat s'impose pourtant, car les taxes sur la masse salariale sont des mesures régressives, qui font en sorte que seuls les salariés, peu importe la faiblesse de leurs revenus, paient une taxe destinée à l'usage général alors que les travailleurs autonomes et les professionnels, par exemple, en sont exemptés. Quant aux employeurs qui embauchent des salariés, ils se retrouvent punis pour avoir rendu des emplois parfois moins précaires.

Le gouvernement libéral répète que ces revenus ont permis de réduire les impôts de 100 milliards sur cinq ans, de financer la santé, les programmes sociaux et le reste. Mais pourquoi cette facture devrait-elle être époncée par un seul groupe de travailleurs?

Les libéraux se sont vantés d'avoir soustrait des centaines de milliers de gagne-petit des griffes de l'impôt, mais ils les taxent par la porte d'arrière. Il est vrai que les cotisants ont, contrairement aux autres travailleurs, accès au programme de prestations. Ceci n'est toutefois vrai qu'en théorie, car le pourcentage de chômeurs y ayant droit n'a jamais été aussi bas depuis qu'Ottawa a resserré sévèrement les règles d'admissibilité.

Il ne faut pas oublier non plus que beaucoup de travailleurs à temps partiel cotisent sans jamais arriver à accumuler le nombre d'heures nécessaire pour se qualifier. D'autres salariés, comme les travailleurs saisonniers mexicains, cotisent sans avoir le droit de recevoir des prestations.

Les excuses du gouvernement font fi du caractère injuste et même hypocrite de sa façon de faire. Il a fait à sa tête, sachant que, sans cette vache à lait, il n'aurait jamais éliminé son déficit aussi vite ni affiché d'aussi plantureux surplus.

«Les seules dépenses autorisées qui peuvent être imputées au compte [de l'assurance-emploi] sont les prestations d'assurance-emploi et les frais d'administration», a réitéré Mme Fraser hier. En d'autres mots, ces fonds doivent servir à alléger le fardeau des salariés et de leurs employeurs ou encore à rendre le programme plus juste.

Ils pourraient aussi servir à répondre à la nouvelle réalité du marché du travail, avec ses emplois précaires, autonomes, à contrat, et faire en sorte que davantage de travailleurs puissent y cotiser et en profiter en cas de coups durs. Personne d'autre que le fédéral ne peut faire cette réforme puisque, contrairement à tant d'autres choses dont il est pressé de s'occuper, le programme d'assurance-emploi ne relève que de lui.

Post-scriptum

L'air du Brésil rend Paul Martin imaginaire. Voilà qu'il parle de l'accession des territoires au statut de province. Comme pour la société distincte ou la réforme du Sénat, il y est favorable mais ne sait ni quand ni comment arriver à bon port, surtout qu'il ne veut pas discuter de Constitution. Dans le cas des territoires, ça vaut mieux parce que M. Martin ne semble pas avoir mesuré les conséquences de ses cogitations. A-t-il pensé aux effets sur la formule d'amendement constitutionnel, la formule de pérennité, le partage des transferts? Paul Martin est reconnu pour avoir beaucoup d'idées. On pourrait ajouter, dans ce cas, qu'il excelle à parler pour rien.

mccornellier@ledevoir.com

LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

Ottawa coiffé d'un bonnet d'âne dans le dossier de l'éducation des autochtones

Le gouvernement dépense un milliard par an sans avoir la moindre idée des résultats que procurent ses investissements

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Le gouvernement fédéral dépense chaque année 1,1 milliard de dollars dans l'éducation des autochtones et des Inuits sans même savoir si cette rondelette somme est suffisante pour l'atteinte des objectifs et si les résultats sont au rendez-vous. De plus, le programme d'aide financière pour les étudiants des Premières Nations qui fréquentent les établissements postsecondaires souffre de plusieurs lacunes importantes et n'assure pas un accès équitable à l'argent, ce qui empêche plusieurs étudiants d'en profiter.

La vérificatrice générale (VG), Sheila Fraser, n'a pas épargné hier le ministère des Affaires indiennes et du Nord, qui gère l'éducation des Premières Nations au Canada. Ce chapitre du rapport remis hier est l'un des plus durs envers le gouvernement du Canada. Car malgré l'importance des sommes accordées pour enrichir la connaissance des étudiants autochtones et inuits au pays, aucun mécanisme n'est en place pour s'assurer que l'argent va au bon endroit et qu'il est bien dépensé.

Sheila Fraser se dit «inquiète» et estime que la situation est «urgente» compte tenu des difficultés qui affligent les Premières Nations. En 2001, 68,7 % de la population canadienne âgée de plus de 15 ans possédait un diplôme d'études secondaires, contre 41,4 % chez les Premières Nations. Un écart énorme qui devrait être comblé, si tout va bien, seulement dans 28 ans, souligne la VG.

Il faut s'assurer que le taux de scolarisation grimpe rapidement, soutient Sheila Fraser, puisque la population autochtone et inuite va considérablement augmenter dans les prochaines années. Près de 40 % de la population des Premières Nations a moins de 19 ans — comparativement à 25 % dans le reste du Canada —, ce qui fera passer leur nombre de 445 000 en 2003 à 700 000 en 2021.

Le rapport souligne les grandes difficultés éprou-

vées par les jeunes autochtones et les jeunes Inuits du pays. «Beaucoup d'étudiants sont aux prises avec des enjeux et des défis fondamentaux qui sont plus répandus chez eux que chez les autres Canadiens, et qui peuvent faire obstacle à leur réussite scolaire», écrivent Sheila Fraser et son équipe. Cela comprend notamment les problèmes de santé, la conjoncture économique défavorable, le racisme, les problèmes d'ordre géographique et démographique, etc. Or, pour enrayer le cercle de la pauvreté, il faut que l'éducation soit efficace.

Le ministère dans le brouillard

Mais comment savoir si les sommes investies vont au bon endroit et procurent des résultats? C'est la grande question soulevée par Sheila Fraser. «Le ministère [des Affaires indiennes et du Nord] ne sait pas si le financement octroyé aux Premières Nations est suffisant pour assurer le respect des normes qu'il a fixées en matière d'éducation, ni si les résultats obtenus sont proportionnels aux ressources fournies», peut-on lire. L'efficacité du 1,1 milliard investi chaque année est donc impossible à démontrer.

Le gouvernement fédéral gère les sommes destinées à 120 000 étudiants des Premières Nations, dont 60 % fréquentent des écoles dans des réserves. Chaque élève coûte donc en moyenne 9166 \$ par année à l'État, soit un montant très semblable à la somme dépensée par le gouvernement du Québec pour un étudiant, qui est d'environ 9900 \$ par année.

Mais le ministère fédéral navigue dans le brouillard et ne sait pas comment améliorer l'efficacité de ses programmes puisqu'il n'analyse pas les données. «L'absence d'information fiable et uniforme sur les coûts de l'éducation nuit à la capacité du ministère de bien gérer les programmes d'éducation», peut-on lire.

Même constat en ce qui a trait aux évaluations des écoles. «Le ministère ne sait pas combien d'évaluations ont été effectuées ni combien doivent l'être parce qu'il ne

fait pas le suivi de cette information», écrit la vérificatrice générale. Au sein du ministère, on ne sait pas très bien non plus à quoi serviront les évaluations terminées.

Problèmes à l'aide financière

Le manque d'information au ministère provoque également des iniquités dans l'attribution de l'aide financière aux étudiants des Premières Nations qui fréquentent les établissements postsecondaires. Ces «lacunes importantes» sont relevées dans le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, qui reçoit une enveloppe de 273 millions de dollars par année.

«Sa méthode d'affectation des fonds aux Premières Nations n'assure pas un accès équitable au plus grand nombre d'étudiants possible, et le ministère ne sait pas si les fonds octroyés ont servi aux fins prévues, peut-on lire dans le rapport. De plus, l'information disponible sur le rendement du programme est insuffisante. Le ministère ne sait donc pas si les fonds affectés sont suffisants pour appuyer tous les étudiants admissibles, et il n'a aucune assurance que seuls les étudiants admissibles qui suivent des cours reçoivent des fonds.»

En 2002-03, 25 000 étudiants autochtones et inuits ont profité de la manne fédérale pour poursuivre des études postsecondaires. Le ministère juge que le programme est un «succès», puisque le nombre d'élèves qui en bénéficiaient en 1968-69 était de seulement 250.

Pas si vite, répond la vérificatrice générale. Le manque d'information entraîne un mauvais portrait. Par exemple, depuis 1998, 2000 étudiants de moins profitent du programme d'aide et le ministère n'a aucun moyen de comprendre cette tendance. Il serait temps que le gouvernement fasse du ménage, documente ses programmes et clarifie ses responsabilités. Compte tenu de la situation des Premières Nations, c'est même «urgent», conclut Sheila Fraser.

Le Devoir



La vérificatrice générale, Sheila Fraser, n'est pas tendre à l'égard du gouvernement fédéral.

JIM YOUNG REUTERS

La lutte contre le crime organisé
et le terrorisme n'est pas efficace

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le manque de coordination et les restrictions quant au partage de renseignements personnels nuisent à l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, déplore la vérificatrice générale, Sheila Fraser, dans son plus récent rapport, dévoilé hier.

En 2000, le gouvernement fédéral a lancé l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, qui s'est par la suite étendue au financement d'activités terroristes. Depuis lors, les institutions financières sont tenues de signaler certaines transactions à un nouvel organisme, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières, qui peut ensuite les transmettre à la police.

Or, une trop grande préoccupation pour la protection de la vie privée empêche ledit Centre de communiquer plusieurs renseignements à la police, déplore Mme Fraser.

«Les organismes d'application de la loi et de sécurité jugent que les renseignements fournis par le Centre d'analyse ne suffisent pas pour justifier l'ouverture d'une enquête», a-t-elle déclaré.

En fait, plusieurs policiers estiment que les déclara-

tions d'opérations douteuses provenant directement des banques contiennent souvent des renseignements plus utiles que ceux du Centre, parce qu'ils sont plus à jour et fournissent plus de raisons de soupçonner quelque chose. «Il s'agit là d'une critique de taille», note le rapport.

La vérification révèle en outre un manque de collaboration entre les nombreux intervenants qui participent à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Sheila Fraser concède néanmoins que l'initiative est récente, qu'elle n'est «pas parfaitement rodée» et que les problèmes sont donc «inévitables».

Le fisc

La vérificatrice générale a aussi examiné les systèmes de l'Agence du revenu destinés à régler les différends avec les contribuables et à encourager ces derniers à corriger les erreurs et les omissions qu'ils ont pu faire dans des déclarations faites pour des années antérieures.

«Je me réjouis de voir que l'Agence règle les différends en toute impartialité, a-t-elle affirmé. Toutefois, un trop grand nombre de différends ne sont pas réglés en temps opportun.»

Presse canadienne

Problèmes
à la Défense

Ottawa — Déjà victime des aléas de la bureaucratie, de réductions budgétaires et d'une hausse des coûts, le projet de modernisation de la flotte canadienne d'avions de chasse CF-18 pourrait être davantage retardé par certains problèmes tels que la pénurie de personnel, des retards dans les approbations ainsi que des lacunes dans la gestion des risques et la gestion de projet, a mis en garde la vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, hier.

Ces problèmes pourraient faire en sorte que les CF-18, qui ont déjà été la fierté de l'aviation canadienne, n'en auront plus que pour quelques années à voler, une fois terminé le programme de modernisation de ces appareils, de 2,6 milliards, qui aura duré près de deux décennies.

En effet, 17 années se seront écoulées entre le moment où le ministère de la Défense nationale a jugé nécessaire de moderniser les CF-18 et la conclusion des deux phases du projet, prévue en 2009, a indiqué Mme Fraser dans un rapport déposé à la Chambre des communes.

«Ces problèmes devront être résolus pour éviter qu'ils ne deviennent un obstacle à la réalisation de la phase 2», a écrit la vérificatrice générale. «Sinon, la livraison des derniers CF-18 pleinement modernisés risque d'être repoussée au-delà de 2009.»

Presse canadienne



Changez d'airs
ce soir à 20 h

avec l'OSM, Louis Lortie, Chantal Juillet et Antonio Lysy.

Montréal, cité de la musique 2004 : des concerts à suivre sur les ondes d'Espace musique
et dans 25 pays. www.radio-canada.ca/montrealmusique



**ESPACE
MUSIQUE**

100,7 FM



• LES ACTUALITÉS •

C. difficile: le système de santé a mis du temps à réagir

Le gouvernement du Québec n'a été mis au courant qu'en avril 2004 qu'une crise liée à la bactérie *C. difficile* avait bel et bien lieu. Pourtant, selon des informations obtenues par Radio-Canada, de hauts responsables de la santé publique de Montréal connaissaient l'existence du problème depuis longtemps.

Dès l'été 2002, l'hôpital St. Mary a signalé aux responsables du réseau de santé McGill une éclosion de la bactérie *C. difficile*. Malgré cette alerte, l'épidémie s'est répandue dans les hôpitaux anglophones durant l'hiver 2003.

Au printemps, c'était au tour des établissements francophones d'être durement frappés par la bactérie. Les trois hôpitaux du CHUM ont enregistré des taux d'infection de trois à quatre fois plus élevés que la normale. A Saint-Luc, la situation était pire encore: en plein été, presque 10 % des patients sont infectés.

A Sacré-Coeur, en septembre, 19 des 34 patients des soins intensifs ont été infectés. Il a fallu déménager les malades dans un autre hôpital, désinfecter les locaux et jeter une partie de l'équi-

pement médical.

Le 5 décembre 2003, l'Association des directeurs de soins professionnels de tous les hôpitaux de Montréal et de Laval a invité les responsables de la santé publique pour faire le point sur la crise du *C. difficile*. Après la réunion, qui s'est tenue à l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, personne de ces responsables n'a jugé bon d'informer le ministre de la Santé.

Le 12 avril, le Dr Mark Miller, microbiologiste en chef de l'Hôpital général juif, sonne l'alarme. Dans un courriel, il parle d'un «*problème qui a pris d'énormes proportions*». Il reproche aussi à la santé publique de Montréal de n'avoir rien fait. Ce courriel s'est rendu à Québec.

Une fois informé, le ministre de la Santé a attendu deux mois pour prévenir la population et six mois pour reconnaître qu'il s'agissait d'un problème de santé publique majeur.

Pendant tout ce temps, des milliers de personnes ont été infectées par la bactérie et des centaines en sont mortes.

La Presse canadienne

Une université italienne née du mouvement Slow Food

Une Québécoise ira parfaire sa science de la gastronomie

FABIEN DEGLISE

L'inauguration de l'université des sciences de la gastronomie à Polenzo, en Italie, en octobre dernier (voir notre édition de lundi) est loin de passer inaperçue dans le monde de l'alimentation. Y compris à Montréal, où l'établissement y a recruté sa première candidate québécoise qui, à compter de février prochain, va user ses fonds de culotte sur les bancs de cette université en vue de devenir théoricienne de la gastronomie.

Geneviève Rousseau — c'est son nom —, 31 ans, vient en effet d'obtenir son billet d'entrée dans le programme de maîtrise de cette école imaginée et construite par le mouvement Slow Food pour faire germer à travers le monde les graines de sa révolution alimentaire. «*C'est une chance inouïe*», lance cette ancienne coordonnatrice de production, qui a travaillé entre autres sur les tournages des *Invasions Barbares* et de *Mambo Italiano*. «*Cette université est unique au*

monde et les connaissances que l'on peut aller y chercher sont en parfaite harmonie avec les changements qui s'opèrent ici dans l'univers de l'agro-alimentation.»

N'empêche, du monde du cinéma à celui des fromages fins, la conversion est plutôt radicale. Mais elle a aussi un prix: 21 000 euros (32 500 dollars canadiens) de droits de scolarité pour un an d'étude intensive... hébergement, repas et trois voyages exploratoires dans plusieurs terroirs en Italie, en Espagne et en France compris. «*C'est beaucoup*, dit-elle. *Surtout pour une étudiante du Québec qui peut difficilement se prévaloir de prêts et bourses pour ce programme.*»

C'est vrai, commente Bernard Frenette, du Bureau de l'aide financière du ministère de l'Éducation du Québec. «*Les prêts et bourses sont accessibles pour étudiant à l'étranger, mais uniquement dans les établissements reconnus par le Québec*», dit-il. Ce qui n'est pas le cas de l'université des sciences de la gastrono-

mie, qui vient tout juste d'ouvrir ses portes.

Une demande de reconnaissance de l'établissement italien par le ministère a été déposée il y a quelques semaines par Mme Rousseau. «*C'est un processus long et complexe*, dit M. Frenette. *Il faut que l'université soit reconnue par le ministère italien de l'Éducation, mais aussi que le programme soit unique, ce qui est généralement le cas dans les formations de niveau maîtrise.*»

Ces critères, l'université des sciences de la gastronomie y satisfait sans aucun doute en offrant, par exemple, un programme de formation international qui scrute la gastronomie sous tous ses angles — sociologique, anthropologique, économique, politique — tout en évacuant la dimension culinaire de la chose: les cours de cuisine y sont en effet totalement inexistantes.

En attendant le feu vert de Québec — qui, une fois donné, sera valable pour tous les candidats québécois — Geneviève Rousseau innove pour financer ce pro-

gramme d'étude qu'elle a très hâte d'éprouver. Comment? En organisant bientôt un encan d'objets divers, mais aussi en frappant aux portes d'entreprises versées dans le bien-manger pour y obtenir de petites subventions.

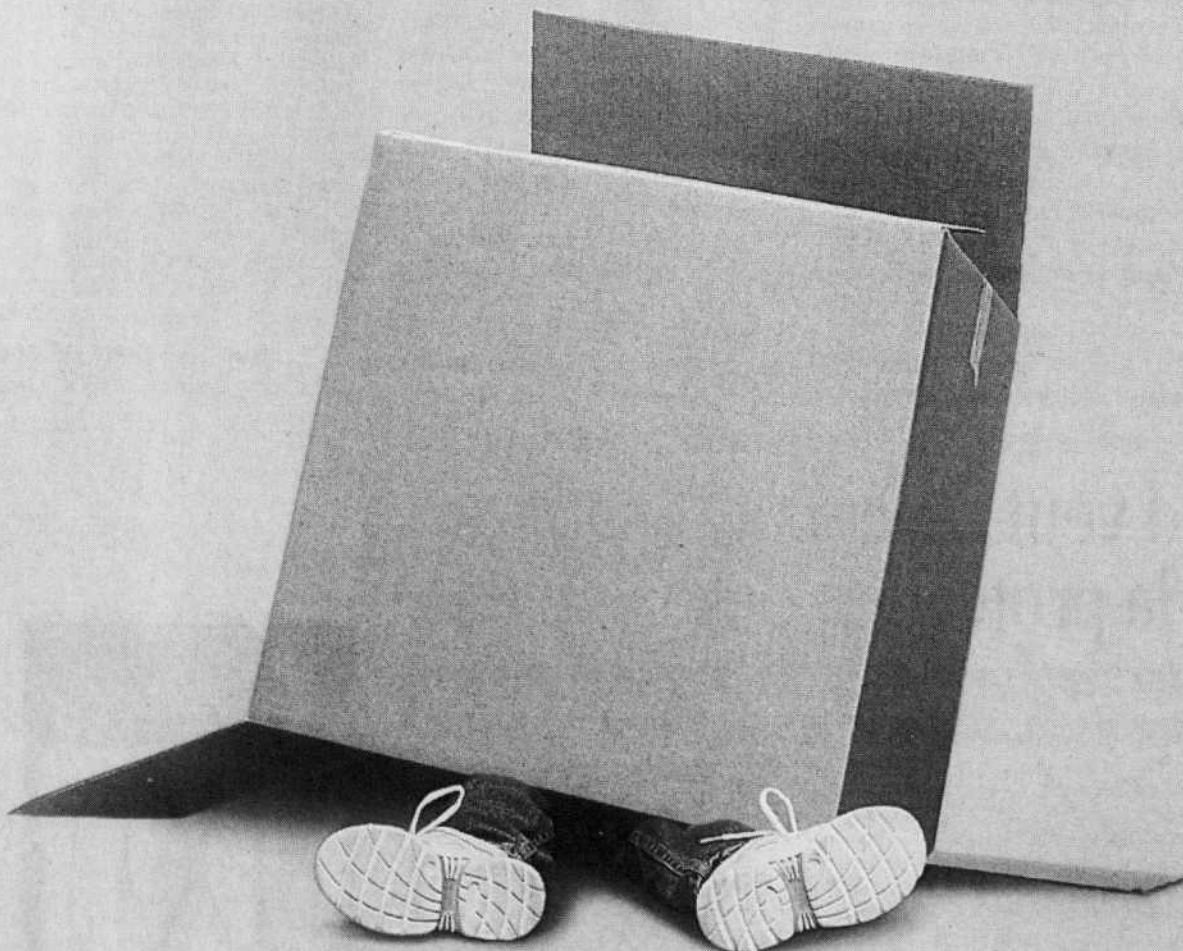
«*Un peu comme le modèle de financement de l'université qui fait appel à une multitude de donateurs pour son fonctionnement ou pour offrir des bourses [bourses accessibles uniquement aux étudiants venant de pays pauvres], dit-elle. Et, dans mon cas, ces entreprises devraient y trouver leur compte...* en réalisant ainsi un investissement à long terme.

C'est que, au retour d'Italie, Mme Rousseau, qui a mis une croix sur sa carrière cinématographique, compte bien devenir au Québec une agente de changement du mouvement Slow Food. «*Il y a beaucoup à faire ici*, poursuit la jeune femme. *Et la promotion des produits du terroir m'intéresse beaucoup.*»

Le Devoir

Obligations d'épargne du Canada
un excellent mode d'épargne. c'est garanti.

Il arrive souvent que les enfants n'apprécient pas dans l'immédiat les cadeaux reçus sous la forme d'Obligations d'épargne du Canada, à moins d'être ravis d'admiration devant l'attrait irrésistible de l'emballage.



Vous êtes à la recherche d'un cadeau qui ne manquera pas de susciter de l'intérêt? Optez pour les Obligations d'épargne du Canada. C'est le genre de cadeau qui ne cesse de fructifier. Achetez-en auprès de votre institution bancaire ou financière, ou commandez-en directement. N'oubliez surtout pas de réclamer une carte-cadeau gratuite afin de faire savoir à un être cher qu'il recevra sous peu un cadeau du Canada.

Pour tout achat direct, rendez-vous au www.oec.gc.ca ou composez 1 888 773-9999.

Canada

LES SPORTS

Des joueurs des Pacers dans les gradins...

Ron Artest a des regrets mais trouve la NBA trop sévère

Indianapolis — L'attaquant des Pacers de l'Indiana Ron Artest a déclaré, hier, qu'il souhaiterait ne pas avoir été impliqué dans une bagarre avec des partisans mais il estime que sa suspension, pour le reste de la saison, est trop sévère.

«Je ne crois pas que c'était juste de me suspendre pour autant de matches, a confié Artest lors d'une entrevue à l'émission NBC Today. Je respecte les décisions du commissaire David Stern, mais je ne pense pas que j'aurais dû écoper d'une suspension pour toute la durée de la saison.»

C'était la première entrevue accordée par Artest depuis sa suspension pour s'être battu avec des amateurs lors du match qui opposait son équipe à celle des Pistons de Detroit, vendredi dernier. L'entrevue était diffusée simultanément sur les ondes d'une station de radio d'Indianapolis.

Dimanche, Stern a suspendu Artest pour le reste de la saison et imposé des sanctions sévères à quatre autres joueurs des Pacers, dont Stephen Jackson (30 matches) et Jermaine O'Neal (25 matches). Ces joueurs ne toucheront pas de salaire pendant la durée de leur suspension. Artest, qui manquera un total de 73 matches, perdra environ 5 millions \$US en salaire cette saison.

Artest n'a pas hésité à escala-

der les gradins quand un spectateur lui a lancé une boisson, ce qui a déclenché l'une des pires bagarres de l'histoire du sport professionnel américain.

«J'aurais préféré que cela ne se produise jamais. C'était préjudiciable pour tout le monde. C'est la troisième fois que j'étais atteint par un objet lancé des gradins», a dit Artest, qui prétend avoir précédemment été victime d'un tel comportement à Detroit et Cleveland.

Artest a émis le souhait, lundi, de pouvoir réintégrer les Pacers pour les séries éliminatoires, malgré la suspension.

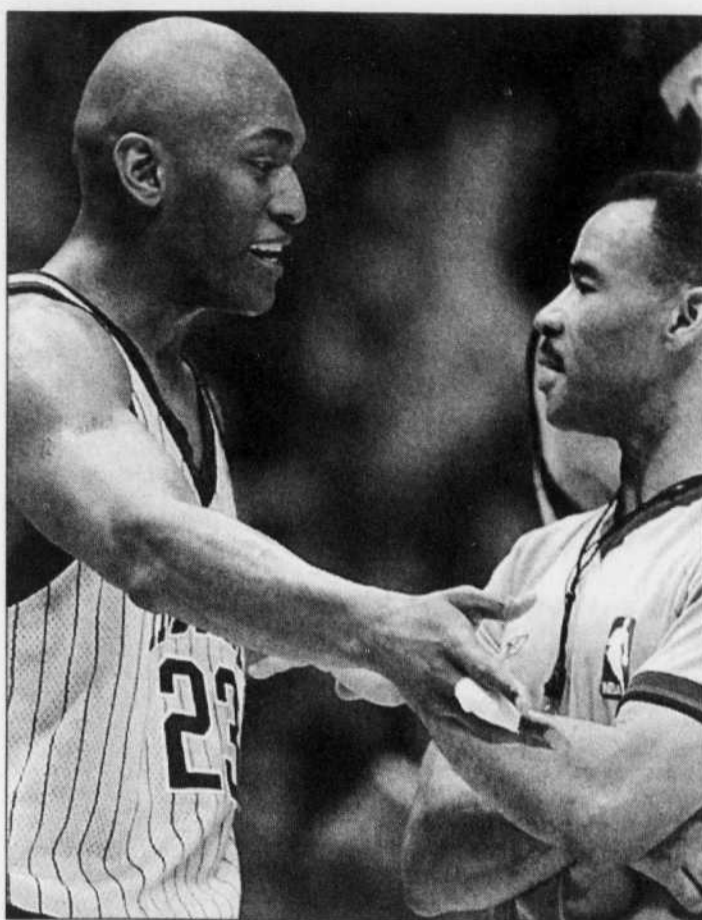
«J'ai tellement confiance en cette équipe et j'ai confiance que je serai de retour, a-t-il dit. Je suis suspendu pour la saison mais j'espère être de retour au jeu lors des séries éliminatoires.»

Le directeur exécutif de l'Association des joueurs, Billy Hunter, a précisé qu'il aurait été approprié pour la NBA de lui imposer une suspension jusqu'à la pause du match des étoiles en février.

«Je pense qu'une suspension de 35 matches aurait été convenable. Je pense que 73 matches, c'est excessif», a déclaré Hunter.

L'association se préparait porter en appel la décision de Stern, le seul maître pour ce qui est des sanctions pour les comportements sur le parquet.

Associated Press



Ron Artest n'en est pas à ses premières frasques.

LE DEVOIR

Russie 4, LHJMQ 3

Répétition du scénario de Québec

GUY ROBILLARD

Il y avait deux fois plus de monde que la veille à Québec mais le scénario a été exactement le même: la Russie a défait l'équipe de la LHJMQ une deuxième fois de suite 4-3 aux tirs de barrage hier soir au Centre Bell.

Deux Russes ont pu déjouer Jonathan Boutin tandis qu'aucun joueur de la LHJMQ n'a pu prendre la mesure d'Anton Khudobin, un solide gardien repêché au 206e rang par le Wild du Minnesota, Steve Bernier et Maxime Boisclair lançant même à côté du filet.

Ce deuxième match du Défi Canada-Russie a été disputé devant une dizaine de milliers de spectateurs (9775 billets vendus). Cette foule assez jeune et enthousiaste a fait le bonheur du commissaire de la LHJMQ Gilles Courteau, qui rêve toujours d'implanter une concession solide à Montréal.

Comme au Colisée Pepsi la veille, ces spectateurs ont eu droit à spectacle relevé et de belles pièces de jeu. Un match joué proprement aussi, à l'exception d'une charge dangereuse de David Laliberté, qui aurait pu blesser gravement le défenseur Alexander Mikhailishin à la première période.

Stephen Dixon, Marc-Antoine Pouliot et Laliberté ont marqué les buts de l'équipe de la LHJMQ. La réplique russe est venue d'Alexander Radulov, des Remparts de Québec, Andrei Stepanov et Sergei Shirokov.

Les Québécois ont comblé un déficit de deux buts en profitant d'un but refusé aux Russes et ont marqué deux fois à la troisième période, la fatigue du long voyage ayant pu se faire sentir chez les visiteurs à l'occasion d'un deuxième match en deux soirs.

Presse canadienne

EN BREF

Crosby est venu à Montréal

Québec — Blessé à une cheville et indisponible pour affronter les Russes au Centre Bell, hier soir, Sidney Crosby a néanmoins rencontré le public dans un restaurant du centre-ville. Le commissaire de

la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Gilles Courteau, a déclaré que «de fait qu'il ait pris cette initiative démontre à quel point il respecte son sport et les amateurs de hockey». Victime d'une entorse vendredi dernier face aux Remparts de Québec, Crosby était déçu de ne pouvoir disputer un premier match à vie à Montréal. — PC

Une modeste manif pour les Argos

Quelques milliers d'amateurs se sont rassemblés au Square Nathan Phillips de Toronto

Toronto — Les amateurs de football de Toronto ont salué la victoire des Argonauts à la coupe Grey, hier, lors d'une modeste manifestation.

Quelques milliers d'amateurs, plusieurs munis de ballons bleus et blancs, se sont rassemblés au Square Nathan Phillips au cœur du centre-ville pour applaudir l'équipe, arrivée au square après un défilé

des vainqueurs qui avait commencé à Union Station et qui a emprunté Bay Street. Les amateurs ont réservé leurs applaudissements les plus nourris pour l'entraîneur-chef Mike (Pinball) Clemons, qui a salué la foule tout sourire et échangé des poignées de main tout le long du défilé. On pouvait entendre à l'occasion des cris «Pinball! Pinball!».

Le vétéran quart-arrière Da-

mon Allen a également reçu un bel accueil lorsqu'il a été présenté à la foule.

Allen a marqué deux touchés sur des courses et il a complété une passe de touché dans la victoire de 27-19 des Argonauts contre les Lions de la Colombie-Britannique, dimanche, lors de la 92^e édition de la coupe Grey.

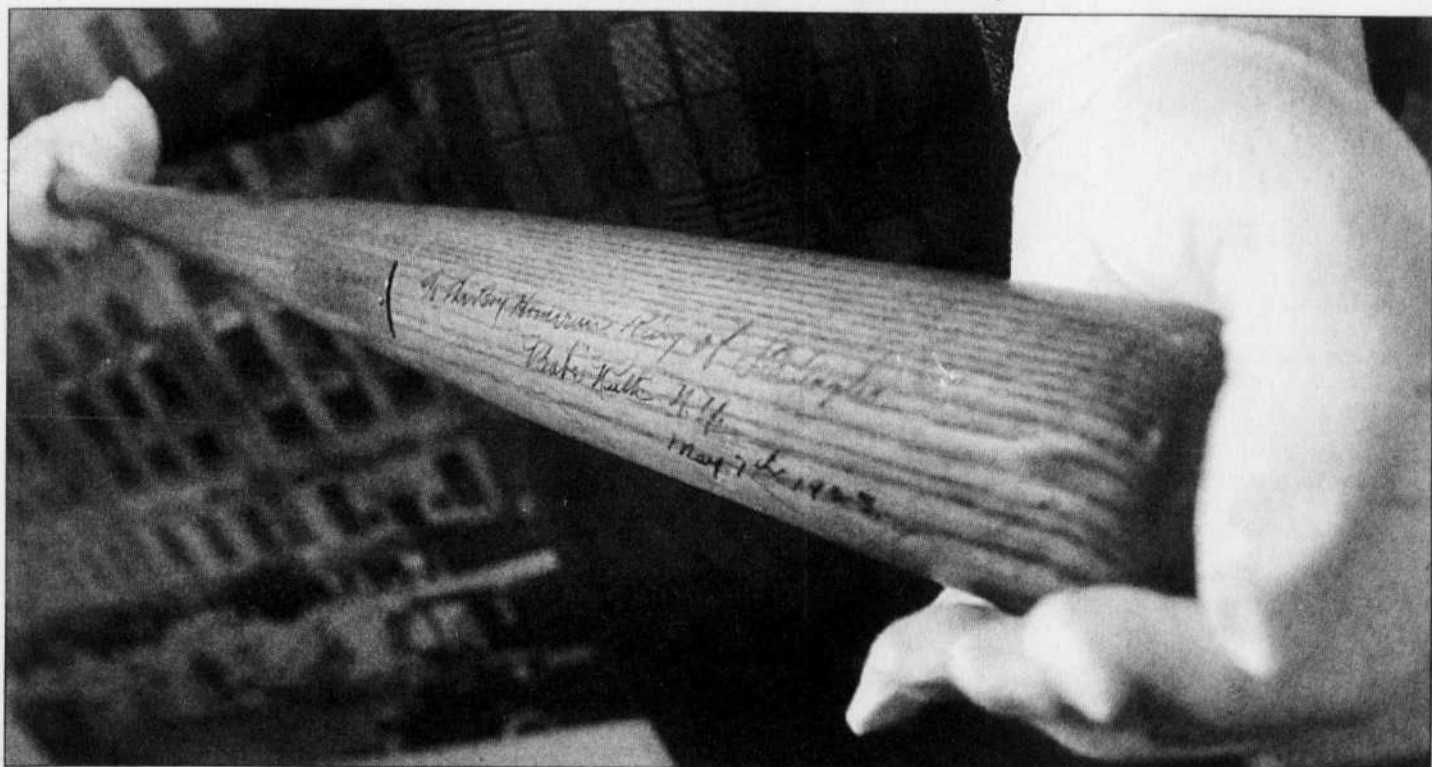
Lundi, une foule modeste avait

accueilli les Argonauts à leur arrivée en train à Union Station en provenance d'Ottawa.

Sous la tutelle des propriétaires Howard Sokolowski et David Cynamon, les Argonauts envisagent de déménager dans un stade extérieur en vue de la saison 2006 et désirent augmenter leur clientèle.

Presse canadienne

Le Bambino chez Sotheby's



MIKE SEGAR REUTERS

LE BÂTON DE BASEBALL avec lequel le célèbre Babe Ruth a frappé son premier coup de circuit au Yankee Stadium, le 18 avril 1923, sera mis aux enchères par la maison Sotheby's. Le bâton devrait se vendre pour 1 million \$US, le 2 décembre prochain, à l'occasion de l'événement «baseball memorabilia».

Pierce et Mauresmo ne participeront pas à la Fed Cup

Moscou — L'équipe de France de tennis, tenante du titre en Fed Cup, aura bien du mal à défendre son bien lors de la phase finale de la compétition qui débute aujourd'hui à Moscou.

Après le désistement d'Amélie Mauresmo, la numéro deux mondiale, les Françaises ont appris le forfait hier de Mary Pierce, ex-doublé vainqueur en Grand Chelem, qui souffre d'une épaule douloureuse.

Les filles de Guy Forget affronteront l'Espagne demain et vendredi en demi-finale d'une épreuve qui est l'équivalent féminin de la Coupe Davis, alors que la Russie sera opposée à l'Autriche dans l'autre demi-finale.

Nathalie Dechy et Tatiana Golovin conduiront donc l'équipe de

Guy Forget face aux Espagnoles.

«La France possède une excellente équipe et le niveau de ses joueuses est très proche. Il y a peu de différences entre Dechy, Golovin et Pierce. Mais Mauresmo fait elle la différence, a déclaré Miguel Margets, capitaine de l'Espagne. Son absence nous donne plus de chances. Nous allons faire en sorte que ce soit possible [la victoire dans cette opposition]», a-t-il ajouté.

Lors des simples aujourd'hui, Anabel Medina Garrigues affrontera Golovin, alors que Maria Sanchez-Lorenzo jouera Nathalie Dechy. Les simples inversés auront lieu demain.

«Nous allons affronter l'Espagne et ça va être un match difficile, a déclaré Guy Forget. Nos quatre filles sont très valeureuses et elles

vont donner leur meilleur pour apporter leur point à l'équipe.»

Le duo espagnol Marta Marrero-Virginia Ruano Pascual devrait affronter en double la paire Marion Bartoli-Emilie Loit.

La Russie fait figure de grande favorite de la phase finale. Elle sera conduite par Svetlana Kuznetsova et Anastasia Myskina, victorieuses en Grand Chelem.

L'Autriche évoluera sans Barbara Schett et Barbara Schwartz, ces deux stars qui avaient causé la surprise face aux États-Unis en juillet dernier. Les deux joueuses sont blessées, alors que Sybille Bammer, 151^e mondiale, a rejoint l'infirmerie lundi en se blessant à l'entraînement, laissant son équipe décimée.

«Nous sommes favoris mais il nous faudra produire notre

meilleur tennis», a déclaré Shamil Tarpishev, le capitaine russe après le tirage au sort des rencontres effectuées hier.

Pour le 100^e match de la Russie en Fed Cup, Kuznetsova, la gagnante des Internationaux des États-Unis, affrontera Yvonne Meusburger, alors que dans le deuxième simple de la journée Myskina, victorieuse à Roland-Garros, sera opposée à Patricia Wartusch. Elena Likhovtseva et Vera Zvonareva affronteront Meusburger et Wartusch dans le double qui suivra les simples inversés demain.

Les vainqueurs de Russie-Autriche et France-Espagne s'affronteront en finale samedi et dimanche.

Associated Press

Pour Noël,

 offrez un abonnement au journal

LE DEVOIR

 à un nouvel abonné* et recevez GRATUITEMENT

 le livre de Garnotte, notre caricaturiste!

 Des caricatures propres... à 2004

GARNOTTE

 POUR COMMANDER :

 (514) 985-3355 1 800 463-7559

 CETTE OFFRE EST VALABLE POUR

 LES ABONNEMENTS DE :

 13 semaines, du lundi au samedi 78,23 \$ + taxes

 26 semaines, du lundi au samedi 130,40 \$ + taxes

 52 semaines, du lundi au samedi 217,34 \$ + taxes

 52 semaines, le samedi 104,32 \$ + taxes

 (ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

 AVANT DE COMMUNIQUER

 AVEC NOUS,

 ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

 l'adresse complète et le numéro de téléphone

 de la personne à abonner.

 *Offre est valable jusqu'au 15 décembre 2004 inclusivement. Quantité de livres limitée.

 *Certains conditions s'appliquent.

LE DEVOIR

 www.ledevoir.com

CULTURE

Le 15^e gala de la SOCAN

Ces «merveilleux fous et folles» qui font les chansons

SYLVAIN CORMIER

Auteurs, compositeurs, éditeurs, tous étaient endimanchés, même si c'était un mardi soir. Michel «Willie» Lamothe avait revêtu le tuxedo mexicain du célèbre paterne. «Avec la chemise», a-t-il précisé. Chic, très chic, le bassiste d'Offenbach, Corbeau et autres Corbach. Je ne l'avais pas vu en habit depuis les groupes à costumes des années 60. Le grand gaillard était ainsi attiré parce qu'on l'honorait, lui, Pierre Harel et feu Gerry Boulet en tant que géniteurs conjugués de *Celine de blues*. Le rock fondateur d'Offenbach comptait en effet parmi les sept chansons intronisées au panthéon des «Classiques de la SOCAN», portion patrimoniale de l'annuel gala de la société canadienne de perception des droits d'auteur, qui avait lieu hier dans un hôtel du centre-ville.

Faisaient aussi leur officielle entrée au paradis des immortelles *Ya pas deux chansons pareilles* et *Ma chambre*, signées Jean-Pierre Ferland et Daniel Mercure, *Moi je mange d'Angèle* Arsenaux, *Tu trouveras la paix* de Stéphane Venne, *Chacun son refrain* de Jacques Michel, ainsi que *Les Chemins d'été*, premier succès de Luc Plamondon (sur une musique d'André Gagnon, telle que menée en Camaro par Steve Fiset en 1970). Intronisations d'après souper, faut-il préciser. Entre les hors d'oeuvre, les entrées et le plat principal auront été honorés les créateurs pades «dix chansons populaires les plus

jouées à la radio en 2003», de même que les artisans les plus méritoires en musique instrumentale, en musique de film et de télévision. S'ajoutait le prix d'excellence SOCAN, sorte d'hommage à toute une carrière, décerné cette année au compositeur Richard Grégoire.

Aura beau dire que la remise de petites plaques vitrées aux élus de la radio est un brin bidon, eu égard à ce qui tourne et ne tourne pas à ladite radio, on aura beau se plaindre de la courte vue d'un jury qui a cru bon allouer un «prix international» à Rick Allison et Lara Fabian, la soirée était bonne à boire, à manger et à vivre. Loin de la télé, les convives semblaient ravis, qui de croiser un mentor, qui de retrouver un collaborateur. Jacques Michel n'en finissait plus de serrer des mains d'amis. Il fallait voir la confrérie des compositeurs de musique de film s'agglutinant devant les photographes pour une rare photo de groupe: ces gens-là travaillent seuls, se rencontrent peu et, comprennent, ne s'apprécient pas moins. Même Plamondon semblait content, lui qui avait «délaissé son Irlande fiscale», pour reprendre l'un des nombreux «one-liners» brillamment envoyés par l'animateur Michel Rivard, entre deux monologues de son personnage d'immigrant heureux, l'inénarrable Drobny Orobné. Ce gala réservé aux «merveilleux fous et folles» qui font notre chanson n'est décidément pareil à aucun autre.

CONCERTS CLASSIQUES

Une grande création à l'OSM

LES GRANDS CONCERTS

L. Janacek:
La petite renarde rusée, suite;
Denys Bouliane:
Tetrapharmakos, quatre remèdes d'après Épicure, triple concerto pour violon, piano et violoncelle (2004);
S. Rachmaninov: Rhapsodie sur un thème de Paganini, op. 43;
I. Stravinski: L'Oiseau de feu, suite no 2 (1919). Chantal Juillet, violon; Antonio Lysy, violoncelle; Louis Lortie, piano;
Orchestre symphonique de Montréal, dir. Jacques Lacombe.
Salle Wilfrid-Pelletier, le 23 novembre.
Reprise le 24 novembre.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Le concert se compose de deux parties. D'abord la première, l'intéressante. De la suite qu'ont tirée Talich et Smetacek de l'opéra *La Petite Renarde Rusée*, que des merveilles! L'OSM brille, Lacombe est précis, la musique pétillante et frémit.

Puis, c'est la création du triple concerto de Bouliane. Là, l'oreille s'accroche à tout ce que ce compositeur arrive à produire. Le style se fait plus simple que dans sa dernière musique de chambre, c'est normal et cela ne veut surtout pas dire simpliste! Au contraire, on nage en plein raffinement. La plume sait tout faire sonner avec vir-

tosité, montre sa famille sans jamais copier. La forme est aussi pure splendeur, elle qui s'étire psychologiquement du presque aphonique premier mouvement au très soutenu quatrième, à comprendre comme un finale du dernier Mahler, non pas dans le langage, mais dans la pensée aboutie. Le genre triple concerto est rare; Bouliane en donne un fleuron aussi spécial qu'original, à reprendre absolument — mieux: à porter au disque. Il faudrait en parler plus longuement mais il y a la seconde partie du concert.

On pourrait oublier la *Rhapsodie*, de Rachmaninov si Louis Lortie n'avait pas encore une fois montré tout son art de pianiste et de musicien. Qui se demande ce

qu'avoir du son au piano veut dire doit aller l'entendre impérativement. Les fortissimos sonnent sans tonner, les plus douces notes se rendent dans le fond de la salle avec une couleur toujours teintée de chaleur. Du très très grand piano qui transforme une page ordinaire en grande musique, malgré certains manques de coordination entre le soliste et l'OSM.

Pour finir, *L'Oiseau de feu* fait son effet. Habitué à cette partition, l'OSM y est souverain, même si Lacombe n'arrive pas à donner du brio à cette musique, lui coupant trop de son panache, rendant l'interprétation simple travail d'élevé appliqué. Stravinski est heureusement toujours plus fort, tant mieux!

Le pire, hélas!

RADIO-CONCERTS

G. Enesco: Sept Chansons de Clément Marot. E. Chausson: Quatre mélodies. C. Debussy: Les Fêtes galantes II.
G. Fauré: Mirages. R. Hahn: Sept mélodies. Marie-Nicole Lemieux (contralto), Michael McMahon (piano). Salle Pierre-Mercure, le 23 novembre.

CHRISTOPHE HUSS

Art subtil, art si délicat que le moindre déséquilibre fait tout basculer dans le niais et le prétentieux, ou, *a contrario*, dans le hors-sujet, la mélodie française n'a

connu que de rares vrais spécialistes, en général masculins: Charles Panzéra, Camille Maurane, Bernard Kruysen, Gérard Souzay.

On ne peut parler d'archétype, mais le cycle de quatre mélodies, *Mirages*, l'*Opus 113* de Gabriel Fauré synthétise au plus haut degré les difficultés du genre. Dans cette œuvre du dernier Fauré on ne rencontre pas un chanteur et un piano: la voix doit se fondre dans un langage créant des sortes de tableaux vocaux dont les interrelations ne sont pas poétiques ou musicales, mais relèvent d'éclairages et de mouvements. *Mirages* a été le centre et

le symbole du naufrage esthétique de Marie-Nicole Lemieux hier soir: son incompréhension stylistique absolue des tenants et aboutissants de ce genre à part qu'est la mélodie française.

Marie-Nicole Lemieux aborde *Mirages* en diseuse: les mots se posent en rupture, alors que tout est dans le flux; tout est dit et chanté, rien n'est dépeint ou esquissé. Et je ne vous parle même pas des dualités désir-réalité ou ombre-lumière... *Reflets dans l'eau*, «l'adagio» de ce cycle chambriste, est beaucoup trop rapide, *Jardin nocturne* et *Danseuse* sont au niveau de la lecture à vue d'une partition découverte une heure auparavant. Le se-

cond cycle des *Fêtes galantes* de Debussy l'avait fait craindre: partout Marie-Nicole Lemieux met trop de tout: trop de voix, trop d'intentions, alors que son partenaire déploie au mieux une nuance et demie. Pas étonnant que les trois réussites soient dans des mélodies atypiques: une chanson à boire d'Enesco, *Fêtes galantes* de Hahn et la parsifalienne *Caravane* de Chausson. Évidemment la voix est somptueuse, avec une maîtrise du souffle extraordinaire et une résonance maîtrisée à la perfection. Le problème n'est pas là: simplement, la mélodie française ce n'est pas du simili Richard Strauss chanté en français!

38 interprètes pour un Noël comme vous ne l'avez jamais entendu!

Shannon Mercer soprano Claudine Ledoux alto Nils Brown ténor Normand Richard basse

SMAM Christopher Jackson Les idées heureuses Geneviève Soly

samedi 27 novembre 04 • 20h Salle Pierre-Mercure, Montréal
régulier 35\$ duo 50\$ aîné 30\$ étudiant 10\$ • admission.com 514 987-8918

ESPACE MUSIQUE 100.7

CONSEIL DES ARTS DE QUÉBEC

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

F

I+I

Patrimoine canadien

Canadian Heritage

ANALEKTA

Salle Pierre-Mercure

Desjardins



MUSIQUE en tête

* Les organismes membres du Conseil québécois de la musique sont identifiés par le logo suivant :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

24 novembre

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL présente

UN CONCERT HOMMAGE À L'ORGANISTE BERNARD LAGACÉ

Oeuvres de Johann Sebastian Bach

Avec les organistes Luc Beauséjour, Vincent Boucher, Marc-André Doran, Danielle Dubé, Dom André Laberge, Réjean Poirier.

Mercredi 24 novembre à 20 heures à l'église de l'Immaculée-Conception, située au 1855, rue Rachel Est, à Montréal. L'entrée est libre.

ESPACE MUSIQUE 100.7

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL ORCHESTRE DE JAZZ I DE MCGILL

Gordon Foote, directeur

24 novembre, 20 h, Salle Pollack 5 \$

Renseignements : 514-398-5145 Billetterie : 514-398-4547

25 novembre

25 novembre 2004, 20h30

Volapük

Les Poules / Morceaux de machines

Joane Héту, saxophone, voix;
Diane Labrosse, échantillonneur;
Danielle Palardy Roger, percussions;
Érick D'Orion, instruments électroniques;
Aimé Dontigny, instruments électroniques;
Christof Migone, instruments électroniques

O Patro Vys

356, avenue du Mont-Royal Est
514-845-3855 - 12\$ - 8\$

26 novembre

L'Ensemble instrumental Appassionata présente son concert bénéfice annuel :

CONSTANCE

un opéra sur des musiques de W.A.Mozart et un livret original d'Éric Lefebvre
Monique Pagé, soprano, Olivier Laquerre et Patrick Mallette, barytons
sous la direction de Daniel MyssykW.A.Mozart (1756-1791) : *Symphonie no 35 «Haffner»*
W.A.Mozart/É.Lefebvre (1968) : *Extraits de l'opéra Constance, sur des airs de Mozart*
20 h, vendredi le 26 novembre, Salle Pollack, 555, rue Sherbrooke O. (Métro McGill)
25\$ (Billet bénéfice : 100 \$, aînés : 20 \$, étudiants : 10 \$) Billetterie 514-398-4547
Renseignements : 514-388-5876 www.appassionata.ca

Pour annoncer dans ce calendrier, communiquez avec Jacques A Nadeau au 514.985.3454 ou janadeau@ledevoir.com

26 novembre

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL présente
PLACE AUX CUIVRES
JOURNÉE PORTES OUVERTES

10h à 16h

Visite guidée et cours de maître avec Paul Marcotte et Jean Gaudreault, cor
Jean-Louis Chatel et Lise Bouchard, trompette
Yan Sallafranque, tuba
Albert Devito, trombone
Salles Serge-Garant et Papineau-Couture

17h

Concert des participants avec l'Ensemble de cuivres sous la direction de Albert Devito

Vendredi 26 novembre

Salle Claude-Champagne, 220 avenue Vincent-d'Indy

Entrée libre - renseignements : 343-6724

MUSIQUE ET POÉSIE

Une présentation du Centre de musique canadienne et de l'Alliance musicale
VANESSA HUSARUK, violon et JEAN MARCHAND, piano
Œuvres musicales de : A. Prévoost, O. Morawetz, L. Janacek, R. Strauss
Avec lectures de poèmes de C. Beausoleil, H. Dorion et C. M. Souaid
Chapelle historique du Bon-Pasteur, 100 rue Sherbrooke Est
Vendredi 26 novembre 2004 à 20h00
Billets : 20\$ (concert bénéfice) Rens. : (514) 866-3477

27 novembre

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL
SYMPHONIE FUNÈBRE ET TRIOMPHALEHector Berlioz
et œuvres deWilliam Walton et Derek Bourgeois
James Box, trombone

Orchestres d'instruments à vent I et II de McGill

Choeur symphonique de McGill

Harmonie de concert et Choeur de l'Université de Montréal
Alain Cazes, chef

27 novembre, 20 h, Église St-Jean-Baptiste 10 \$

Renseignements : 514-398-5145 Billetterie : 514-398-4547

MUSICA CAMERATA MONTRÉAL - 35^e SAISON 2004-2005
CHEFS-D'OEUVRE FAVORIS (II)

DVORAK: Quatuor pour piano et cordes Op 87

BRAHMS: Quintette pour clarinette et cordes Op 115

Berta Rosenohl, piano; Michael Dumouchel, clarinette; Luis Grinhaus, violon;

Chantale Boivin, alto; Carla Antoun, violoncelle

Samedi 27 novembre, 20h

Salle Redpath, Université McGill, 3461, rue McTavish (métro Peel)

Billets: 25\$, 17\$ (aînés, étudiants)

Abonnement à 4 concerts: 80\$, 60\$

Renseignements et réservations: 514-489-8713 www.camerata.ca

28 novembre

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB
Nathan Berg

baryton basse

SCHUMANN, MOUSSORGSKI,
VAUGHAN WILLIAMSDimanche le 28 novembre 2004, à 15h30, Salle Pollack
- 555, rue Sherbrooke Ouest, Renseignements : (514) 932-6796.
Billets : 35 \$ / Étudiants (22 ans) : 15 \$

29 novembre

L'ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN DU GRAND MONTRÉAL PRÉSENTE

TCHAIKOVSKI ET SON IDOLE

The Smile of Maud Lewis, œuvre canadienne de Nicolai Korndorf

Concerto pour violon no 5, de Mozart - Symphonie no 5, de Tchaïkovski

Tania Miller, chef, Caitlin Tully, violon - Une présentation de Banque Nationale

Le lundi 29 novembre - 19 h 30, Théâtre Maisonneuve, Place des Arts

Conférence gratuite à 18 h 30 - Billetterie : (514) 842-2112

Le Conseil des arts de Montréal en tournée :

Le vendredi 24 novembre à Verdun • Renseignements (514) 765-7150

Le jeudi 25 novembre à Rivière-des-Prairies • Renseignements (514) 872-9814

L'ATELIER DE MUSIQUE BAROQUE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

direction : Margaret Little

MUSIQUE BAROQUE POUR VOIX ET INSTRUMENTS

Lundi 29 novembre - 20 h 00 - salle Claude-Champagne
220, avenue Vincent-d'Indy

Entrée libre - renseignements : 343-6427

LA FACULTÉ DE MUSIQUE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

Orchestre d'instruments à vent II de McGill

Ensembles de clarinettes et Quintette de cuivres de McGill

Ron Di Lauro, Peter Freeman, directeur

29 novembre, 20 h, Salle Redpath 5 \$

Renseignements : 514-398-5145 Billetterie : 514-398-4547

6 décembre

LE RETOUR DE L'ÉLECTRO AU PLANÉTIARIUM

Réseaux présente sa nouvelle série Pulsar
PUZZLES

concert de Robert Normandeau

Lundi 6 décembre 2004 à 20h00. Planétarium de Montréal, 1000 rue St-Jacques O.
5 \$ étudiant, 10 \$ régulier (à la porte) www.rien.qc.ca